AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-4-62 102155

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

9 Avril 1962

Supplément n° 1 au bulletin d'Avril

VIGNE

ACARIOSE

Il s'agit d'une affection qui se manifeste parfois dans les jeunes plantations. Elle est due à l'activité d'acariens qui attaquent les organes jeunes et tendres de la vigne.

Un traitement de prédébourrement permet d'atteindre ces parasites qui hivernent sur les souches et aussi sous les écailles des bourgeons. On peut opérer en pulvérisation en utilisant :

- soit un polysulfure de calcium (bouillie sulfocalcique) ou de baryum à la dose préconisée par le fabricant ;
- soit un soufre micronisé mouillable à la dose de 2 % ;
- soit un Oléoparathion, un Oléomalathion ou un Oléodiazinon à la dose indiquée par le fabricant.

Ces produits ont une certaine efficacité contre l'Erinose.

ARAIGNEES ROUGES (Metatetranychus ulmi)

Dans les secteurs contaminés par ces acariens et là où les traitements d'été n'ont pas été effectués l'année dernière selon nos indications, les pontes sont actuellement observées.

A ce sujet, nous précisons que les traitements effectués pendant le repos de la végétation avec des produits ovicides sont généralement insuffisants.

.../...

75

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Des contaminations peuvent se produire à partir des conidies des rameaux (pustules chancreuses) dès que les boutons floraux atteignent le stade C3 (méthode Fleckinger). Par ailleurs, l'arrivée à maturité des périthèces (conservées dans les feuilles mortes) susceptibles de diffuser dans l'air du verger une grande quantité de germes (ascospores) va accroître incessamment les dangers d'infection.

Compte tenu de cette situation, nous conseillons un premier traitement sur toutes les variétés dont la majorité des boutons à fruits est arrivée au stade C3. On utilisera en pulvérisation l'un des produits figurant sur la liste envoyée précédemment à chaque abonné (rubrique Tavelure). Nous précisons cependant que la bouillie bordelaise et les produits cupriques employés aux doses indiquées sont plus spécialement recommandés pour le traitement préfloral.

Nous rappelons que les contaminations se produisent à la faveur des précipitations. Les traitements qui ont un effet préventif doivent en conséquence être appliqués avant la pluie.

GRANDE CULTURE

DESTRUCTION DE LA FOLLE AVOINE DANS LES CULTURES D'ORGE

Dans le supplément n° 1 au bulletin de Mars, nous avons attiré l'attention des cultivateurs sur la possibilité d'utilisation du Diallate en préémergence. Pour être complet, il convient de signaler que le Barbane récemment mis en autorisation de vente, permet des applications en post-émergence. Cet herbicide spécifique de la folle avoine agit surtout comme inhibiteur de croissance. La folle avoine traitée ne se développe plus et finit par dépérir.

La période pendant laquelle peuvent être effectués les traitements est courte : le traitement est efficace si la folle avoine a une ou deux feuilles ; celle -ci devient résistante après le stade 3 feuilles, même à de fortes doses de produit.

Utiliser le Barbane à la dose de o kg 5oo à o kg 75o de matière active/hectare. La quantité de liquide à apporter à l'hectare est de l'ordre de 5oo litres.

La plupart des variétés supportent bien le produit et ne manifestent pas de troubles de végétation. Il faut signaler cependant que la variété Aurore est un peu plus sensible au Barbane. On s'abstiendra donc de la traiter.

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant: L. BOUYX

.../...

VERS BLANCS (Régime II)

Dans les secteurs intéressés par le régime II, c'est-à-dire là où des vols importants de hannetons se sont manifestés au printemps 1961 (région de SELTZ, du Kochersberg notamment), il y aurait lieu d'assurer la lutte contre les vers blancs partout où les traitements d'automne n'ont pas été effectués (conformément aux indications portées dans notre bulletin de Septembre 1961). Vérifier préalablement par sondage la nécessité et la rentabilité des traitements.

Utiliser l'un des produits conseillés dans la note remise à chaque abonné (page 3) en tenant compte des restrictions d'utilisation mentionnées au sujet du H.C.H.

H O U B L O N

MESURES CULTURALES DESTINEES A LIMITER L'EXTENSION DU MILDIOU ET DE LA MOSAIQUE CHLOROTIQUE (maladie à virus)

Comme les années précédentes, nous rappelons aux planteurs quelques principes essentiels dont l'observation permettra de limiter, dans une certaine mesure, le développement du Mildiou et de la Mosaïque chlorotique.

- Lors de l'ébroussage, procéder à l'élimination systématique des pousses malades dites "pousses spiciformes". Ces pousses sont en effet porteuses de germes reproducteurs qui sont à l'origine des premières contaminations. On aura soin de détruire ces organes par incinération.
- Poursuivre la destruction des "houblons sauvages" foyers permanents de la maladie et cause de fécondations indésirables.
- Soigner les cultures par des opérations d'entretien suivies et une fumure équilibrée (sans excès d'azote).
- Veiller à ne pas multiplier des plants ayant manifesté des symptômes de maladies de dégénérescence (Mosaïque chlorotique) en cours de végétation.
- Dans le cas de création de nouvelles houblonnières, prélever de préférence les boutures dans les parcelles qui ont été reconnues saines (indemnes de virus).
- Dans les plantations reconnues atteintes par la Mosaïque chlorotique, on procédera à l'élimination des pieds malades et des plants situés au voisinage immédiat de ceux-ci. Il est conseillé de prévoir en cours de végétation l'application soignée des traitements aphicides dans toutes les parcelles de façon à limiter la dissémination du virus par les insectes vecteurs (Pucerons).

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX

